

UN PATRIMOINE EXCEPTIONNEL



Le Mont Saint-Michel est aussi fascinant pour son patrimoine naturel que pour son patrimoine bâti. C'est d'ailleurs le Mont et sa baie que l'UNESCO a inscrits en 1979 sur la liste du patrimoine mondial. En 1884, Victor Hugo soulignait déjà avec force : « Il faut conserver à tout prix cette double œuvre de la nature et de l'art ».

Le ciel, la mer et la terre se confondent ici dans une union qui évoque le livre de la *Genèse* : « Au commencement, Dieu créa le ciel et la terre. Or la terre était vague et vide, les ténèbres couvraient l'abîme, l'esprit de Dieu planait sur les eaux. »

Le rocher qui se dresse dans ce site grandiose a attiré, sans doute dès le VI^e siècle, des ermites cherchant la solitude pour mieux prier Dieu. Un sanctuaire dédié

à saint Michel y a été fondé au début du VIII^e siècle par saint Aubert, évêque d'Avranches. En 965, le duc de Normandie Richard I^{er} a confié la garde du sanctuaire à des moines bénédictins ; ceux-ci ont peu à peu édifié une abbaye bénédictine dont les magnifiques bâtiments font corps avec le rocher sur lequel ils sont solidement établis.

Le sanctuaire de saint Michel a toujours attiré de nombreux pèlerins. Avant la Réforme protestante, ce sanctuaire était une étape vers Compostelle pour les pèlerins anglais ou d'Europe du nord. Le Mont-Saint-Michel a ainsi été classé une seconde fois au patrimoine mondial en 1998, au titre des chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France.



UNE BAIE GRANDIOSE



Située entre les falaises de Champeaux, près de Granville en Normandie, et la pointe du Grouin, non loin de Cancale en Bretagne, la baie du Mont Saint-Michel constitue une vaste dépression d'environ 500 km². Plusieurs petits fleuves côtiers – la Sée, la Sélune et le Couesnon – s'y jettent en dessinant de grands méandres au tracé sans cesse renouvelé par le jeu des marées.

Ces marées sont célèbres car elles sont parmi les plus puissantes du monde. Le marnage, la différence de niveau entre une marée basse et une marée haute consécutives, peut atteindre ici 15 mètres. Aux plus fortes marées, au jusant, la mer se retire à une quinzaine de kilomètres car la pente de l'estran est très faible. La mer revient

ensuite si rapidement qu'elle atteint, dit-on, la vitesse d'un cheval au galop. Cette affirmation exagérée a l'avantage de mettre en garde les visiteurs qui s'aventurent sur les grèves sans les connaître. La mer remonte en réalité à la vitesse moyenne d'un mètre par seconde, soit environ 3,7 km/h. Mais elle peut atteindre localement et à certaines heures du flot 10 à 12 km/h. Le volume d'eau de mer déplacé au cours d'une seule marée est considérable ; il représente en effet plus de cinq milliards de mètres cubes !

UNE HISTOIRE DE PRÈS DE 600 MILLIONS D'ANNÉES



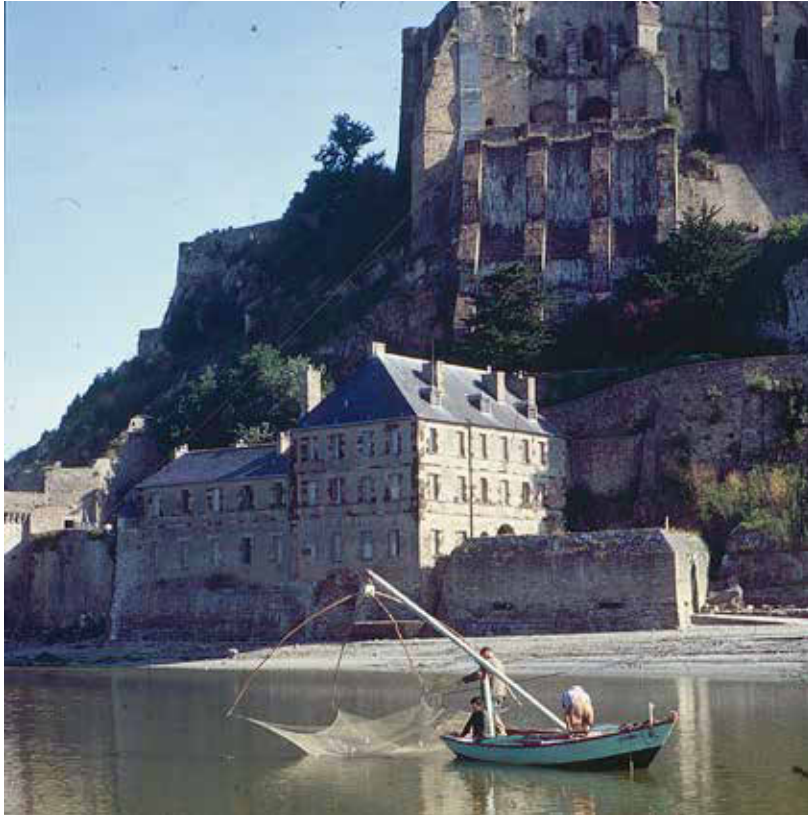
Trois rochers émergent de l'immensité rectiligne de la baie : le Mont-Tombe, devenu le Mont Saint-Michel, Tombelaine, à 2,8 km au nord, et le Mont-Dol à une vingtaine de kilomètres à l'ouest en Bretagne. Une légende locale attribue la création de ces rochers au géant Gargantua, personnage mythologique des traditions populaires de la Gaule. En enjambant la baie, il aurait retiré l'une de ses chaussures pour la secouer, faisant tomber trois cailloux qui lui faisaient mal au pied. Il aurait ainsi donné naissance aux trois îlots ! L'explication donnée par les géologues est tout autre.

Le fond de la baie est constitué de schistes dits briovériens (mot dérivé de *Briovera*, nom latin de Saint-Lô). Il y a un peu

moins de 600 millions d'années, lors du plissement d'une chaîne de montagnes aujourd'hui disparue, du magma est remonté du noyau vers l'écorce terrestre. En traversant le substrat schisteux, ce magma a donné naissance aux rochers de la baie, constitués tous les trois d'une roche cristalline très résistante, la granulite.

Le Mont Saint-Michel a 950 m de circonférence à sa base ; le point le plus haut du rocher culmine à 80 m. Tombelaine a une circonférence un peu plus grande mais ne s'élève qu'à 47 m.

LA PÊCHE DANS LA BAIE



Les ressources halieutiques de la baie sont exploitées par l'homme depuis longtemps. On a en effet retrouvé à Saint-Jean-le-Thomas (Manche) des vestiges d'une pêcherie du bronze ancien (environ 4 000 ans BP [Before Present, la référence au présent étant l'année 1950]).

Jusqu'à la Révolution, l'abbaye du Mont Saint-Michel exploitait des pêcheries dans

la baie. Les gros poissons pris en dehors de celles-ci, tels que les esturgeons et les turbots, ainsi que les mammifères marins échoués dans la baie, marsouins et baleines, appartenaient aussi aux moines. Il existe encore aujourd'hui des pêcheries en pierre du côté normand et en bois du côté breton. Elles présentent la forme d'un V de 250 à 300 m de côté dont la pointe est



Pêcheur de crevettes.

tournée vers la mer ; à marée descendante, les poissons et les crustacés sont piégés dans la nasse située à la pointe du V. Dans la baie, les pêcheurs intervenaient à pied, à marée basse ; il leur arrivait toutefois d'utiliser une barque pour aller sur le lieu de pêche et pour rapporter le poisson. Pour capturer les mulets, ils se servaient d'un grand filet qui formait un barrage de 1 500 à 2 000 m. Il a été interdit en 1955 car il ne permettait pas de faire le tri entre les gros poissons et les juvéniles ; il était donc très destructeur de la faune. Les pêcheurs utilisaient aussi la senne, un filet plus court et plus maniable. Certains préféraient pêcher au carrelet, filet carré tendu sur une armature et descendu dans l'eau à l'aide d'un bras de levier. Mais le plus souvent, ils prenaient un havenet, filet triangulaire tendu entre deux perches qu'ils poussaient devant eux dans les rivières. Pendant la saison de la montée des saumons, ils tentaient de les capturer

avec une raquette ou en barrant les rivières avec un filet.

Ils pêchaient la crevette grise ou chevrette à l'aide d'une « bichette » du côté normand, ou d'un « dranet » du côté breton. Ils en prenaient aussi en installant à des endroits bien choisis de l'estran des filets coniques appelés « tésures » ou « désures ».

Les poissons plats comme les plies étaient capturés à l'aide d'un trident ou d'une foëne.

Les pêcheurs utilisaient une nasse en osier appelée « bourroche » ou « bosselle », pour prendre les anguilles.

Et pendant que les hommes pêchaient le poisson, les femmes ramassaient des coques avec leurs enfants.

Les pêcheurs professionnels ont maintenant presque tous disparu, mais il y a encore beaucoup d'amateurs.

LES SABLES MOUVANTS



Les sables mouvants, ou *lises*, ont toujours été redoutés par ceux qui traversent la baie du Mont Saint-Michel à marée basse. Ils sont pourtant moins dangereux que la foudre, le brouillard qui peut tomber brutalement dans la baie ou la mer qui remonte très vite lors des marées de vives eaux. Les sables mouvants se produisent à certains endroits lorsque les sédiments qui tapissent la baie sont gorgés d'eau. Quand on marche dessus, l'eau remonte et on s'enfonce ; plus on s'agite, plus on descend. Lorsque l'eau est remontée à la surface, les sédiments prennent comme du béton et il devient difficile de bouger. Pour s'en sortir, il faut alors tenter de dégager ses pieds en les bougeant afin de fluidifier les sédiments, puis se coucher pour aug-

menter sa surface au sol et éviter ainsi de s'enliser à nouveau. Victor Hugo a décrit dans les *Misérables* une scène d'enlèvement qui a contribué à amplifier le danger des sables mouvants. Il est pourtant difficile de s'enfoncer au-delà de la taille. Cela permet de relativiser le danger de l'enlèvement qui peut toutefois devenir dramatique avec l'arrivée de la mer ; beaucoup d'enlisés se sont finalement noyés !

L'AGNEAU DE PRÉ SALÉ



Les agneaux qui broutent la végétation poussant sur l'estran ont une chair particulièrement savoureuse dont la réputation était déjà établie au XI^e siècle. Mais les moines n'en consommaient pas, la règle de saint Benoît leur enjoignant de s'abstenir « de la chair des quadrupèdes ». Ils en servaient sans doute à leurs hôtes de marque et peut-être aussi aux moines malades. Ils s'intéressaient également à l'élevage des moutons pour le cuir de leur peau et pour leur laine. La peau des agneaux servait à fabriquer le parchemin nécessaire à la réalisation des manuscrits ; la laine était utilisée pour la confection des vêtements, des tapisseries et des couvertures. Au XIX^e siècle, la crise de la laine a contraint les éleveurs à se tourner vers la production

de viande. Les moutons de race « grévine », qui pâturent sur les prés salés de la baie, ont été croisés avec des moutons d'autres races, suffolk et vendéenne notamment, pour améliorer la qualité gustative de la viande.

L'agneau de la baie est aujourd'hui un produit recherché qui bénéficie depuis 2009 d'une appellation d'origine protégée (AOP) « Prés-Salés du Mont Saint-Michel ».